

Déclaration de la Tunisie

Deuxième session du Comité de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution par les matières plastiques, y compris dans le milieu marin

Paris, Siège de l'UNESCO

29/05/2023

Monsieur le Président, Honorables délégués,

Au nom de la Tunisie, une nation très touchée par les conséquences de la pollution par le plastique, bien qu'elle n'est pas productrice mondiale, nous nous adressons à cette honorable assemblée avec un sentiment d'urgence et de détermination. Nous reconnaissons que le temps nous est compté pour faire face à la triple crise planétaire des changements climatiques, de la perte de biodiversité et de la pollution, dont celle par le plastique qui joue un rôle significatif dans l'exacerbation de chacun de ces défis.

En tant que membre du groupe africain, la Tunisie souligne le besoin urgent de donner la priorité à des mesures mondiales spécifiques et contraignantes qui s'attaquent efficacement aux plastiques à haut risque, caractérisés par leur forte probabilité de causer de la pollution et des dommages potentiels à l'environnement et à la santé humaine. Il est essentiel de cibler non seulement les produits finis, mais aussi les applications, les polymères et les produits chimiques préoccupants. La Tunisie préconise une approche globale qui englobe la réduction de la production et de la consommation des matières plastiques.

La Tunisie reconnaît que la pollution par le plastique dans l'environnement marin constitue une grave menace pour les écosystèmes, la santé humaine et la stabilité socio-économique. Nous soulignons la nécessité de mettre en œuvre des mesures qui atténuent les rejets de déchets plastiques dans nos mers et nos océans, en assurant la protection et la préservation de la biodiversité marine. En outre, nous appelons à l'adoption de solutions innovantes et durables qui favorisent l'économie circulaire non toxique et soutiennent une transition juste vers un avenir sans pollution plastique.

Nous soulignons l'importance de reconnaître la diversité des besoins et des défis auxquels sont confrontés les pays, en particulier les pays en développement. Ces nations sont souvent plus vulnérables aux impacts de la pollution plastique en raison de leurs ressources limitées et de leurs écosystèmes fragiles. Il est donc impératif de leur fournir une assistance technique et financière adéquate, de promouvoir les transferts de technologie et de renforcer leurs capacités à lutter efficacement contre la pollution par le plastique.

Dans le cadre des efforts collectifs de lutte contre la pollution par le plastique, la Tunisie propose l'identification et la priorisation de catégories spécifiques de plastique à haut risque pour chaque mesure. En alimentant les annexes du traité, nous pouvons établir un cadre

global avec des responsabilités communes mais différenciés, comportant des interdictions, des éliminations progressives, des exigences et des normes de conception des produits, ainsi que des pratiques de gestion améliorées pour ces plastiques à haut risque. Le traité devrait également encourager la collaboration et le partage d'informations entre les nations afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques et de solutions innovantes.

Pour garantir une mise en œuvre réussie du traité, la Tunisie appelle à la mise en place de mécanismes ambitieux permettant une exécution efficace des mesures convenues.

Il s'agit notamment de mettre en place des mécanismes d'assistance technique et financière, de renforcement des capacités, de transfert de technologie et de recherche et développement, de solutions de remplacement durables aux plastiques à haut risque. Nous soulignons l'importance de la coopération internationale et du partenariat visant à relever les défis posés par la pollution plastique de manière globale.

La Tunisie insiste sur la nécessité d'une action urgente et collective pour lutter contre la pollution par le plastique. Nous devons proposer des mesures globales contraignantes qui éliminent, réduisent, font circuler en toute sécurité et gèrent les plastiques spécifiques à haut risque. En donnant la priorité aux produits à haut risque de pollution, y compris les articles en plastique à usage unique et à courte durée de vie qui peuvent être éliminés sans conséquences environnementales et socio-économiques négatives, nous pouvons accélérer les progrès vers l'élimination de la pollution plastique.

En conclusion, la Tunisie demande au Président d'aider les États membres à faire progresser les négociations en adoptant le règlement intérieur, en établissant des mandats clairs pour les groupes de contact et, à la fin de la session, en demandant la préparation d'un projet zéro pour les délibérations de la INC-3. La Tunisie reste déterminée à travailler en collaboration avec toutes les parties prenantes pour s'attaquer au problème urgent de la pollution par le plastique et construire un avenir durable pour les générations à venir.

Merci, Monsieur le Président.

ENG :

Statement by Tunisia

**Second Session of the Intergovernmental Negotiating Committee Developing an
International Legally Binding Instrument on Plastic Pollution, Including in the Marine
Environment**

Paris , UNESCO Headquarters

29/05/2023

Distinguished Chair, esteemed delegates,

On behalf of Tunisia, a nation greatly affected by the consequences of plastic pollution, even though it is not a global producer, we address this honourable assembly with a sense of urgency and determination. We recognise that time is running out to address the triple global crisis of climate change, biodiversity loss and pollution, including plastic pollution, which plays a significant role in exacerbating each of these challenges.

As a member of the African Group, Tunisia stresses the urgent need to prioritise specific and binding global measures with a common framework with differentiated responsibilities that effectively tackle high-risk plastics, characterised by their high likelihood of causing pollution and potential damage to the environment and human health. It is essential to target not only finished products, but also applications, polymers and chemicals of concern. Tunisia advocates a comprehensive approach that includes reducing the production and consumption of plastics.

Tunisia recognises that plastic pollution in the marine environment poses a serious threat to ecosystems, human health and socio-economic stability. We stress the need to implement measures to reduce the discharge of plastic waste into our seas and oceans, while ensuring the protection and preservation of marine biodiversity. Furthermore, we call for the adoption of innovative and sustainable solutions that promote a non-toxic circular economy and support a just transition to a plastic pollution-free future.

We stress the importance of recognising the diversity of needs and challenges faced by countries, particularly developing countries. These nations are often more vulnerable to the impacts of plastic pollution because of their limited resources and fragile ecosystems. It is therefore imperative to provide them with adequate technical and financial assistance, promote technology transfer and build their capacity to effectively combat plastic pollution.

As part of the collective efforts to combat plastic pollution, Tunisia proposes identifying and prioritizing specific categories of high-risk plastic for each measure. By feeding into the

annexes of the treaty, we can establish a comprehensive framework with bans, phase-outs, product design requirements and standards, and improved management practices for these high-risk plastics. The treaty should also encourage collaboration and information sharing between nations to promote the exchange of best practice and innovative solutions.

To ensure the successful implementation of the treaty, Tunisia is calling for ambitious mechanisms to be put in place to enable the agreed measures to be carried out effectively.

These include mechanisms for technical and financial assistance, capacity building, technology transfer and research and development, and sustainable alternatives to high-risk plastics. We emphasize the importance of international cooperation and partnership in tackling the challenges posed by plastic pollution on a global scale.

Tunisia stresses the need for urgent and collective action to combat plastic pollution. We must propose binding global measures that eliminate, reduce, safely circulate and manage specific high-risk plastics. By prioritizing high-risk pollution products, including single-use and short-life plastic items that can be disposed of without negative environmental and socio-economic consequences, we can accelerate progress towards eliminating plastic pollution.

In conclusion, Tunisia requests the Chair to facilitate Member States to progress the negotiations by adopting the Rules of Procedure, establish clear mandates for the contact groups, and at the end of the session request the preparation of zero draft for deliberations INC-3. Tunisia remains committed to working collaboratively with all stakeholders to address the urgent issue of plastic pollution and build a sustainable future for generations to come.

Thank you, Chair.